transports qui, pour le vie du pays, sont aussi nécessaires que les artisans et les marins pour la vie du corps.

» En conséquence, tous les membres du réseau du Nord du Syndicat professionnel des Cheminots de France sont, non seulement décidés à rester à leur poste sans défaillance, mais sont encore résolus à faire autour d'eux une active propagande pour décider les hésitants et grouper toutes les bonnes volontés, afin de travailler loyalement et en toute conscience pour les habitants des régions libérées, pour le public et pour la France. »

L'Union des Syndicats libres de Roubaix-Tourcoing sera heureuse d'offrir son appui aux P.T.T. et aux cheminots qui approuvent la déclaration qu'on vient de lire, voudraient s'organiser.

L'Union des Syndicats libres a montré, dans la grève générale du Textile, un caractère nettement professionnel. Elle fait partie de l'Union régionale des Syndicats professionnels du Nord qui vient d'être constituée dernièrement. Elle est reliée à la Confédération française des Travailleurs chrétiens, 5, rue Cadet, Paris, qui, rayonnant sur soixante-dix départements, compte déjà plus de 120.000 syndiqués. Dans cette Confédération, le Syndicat professionnel des Cheminots et celui des P.T.T. sont constitués.

Le moment est venu de fermer à Roubaix-Tourcoing des sections des cheminots et des P.T.T. qui, par le lien du Syndicat national et professionnel de leur corporation, les unira à leurs camarades du pays tout entier. Parts ainsi pour étudier et améliorer leurs conditions de travail. Ils ne le seront pas moins pour résister à toutes les mobilisations extra-professionnelles.

Nous adressons donc un appel à tous les travailleurs des P.T.T. et des chemins de fer qui, respectant les lois du pays et les principes d'ordre et de justice dont s'inspire la Confédération française des Travailleurs chrétiens, voudraient s'unir sur le terrain syndical.

Nous les prions d'envoyer leurs nom, profession et adresse au « Demi-Cercle », place Notre-Dame, Roubaix, et à la « Nouvelle Aventure », rue du Château, Tourcoing.

L'« Union des Syndicats libres », qui a commencé l'œuvre de libération pour les autres professions, leur offre également son concours.

Louis Glain,
secrétaire de l'Union des Syndicats libres.

## A la Société de Géographie

### UNE CONFERENCE SUR LE MAROC PENDANT LA GUERRE

Le nombreux auditoire qui se trouvait, mardi soir, dans l'amphithéâtre de l'Ecole Nationale des Arts Industriels, a eu l'extrême plaisir d'entendre M. Edouard de Keyser, membre de la Société des Gens de lettres, faire une très intéressante conférence sur le Maroc pendant la guerre.

M. Arnould-Delacourt, vice-président, remplaçant M. Bufquin, président, empêché, a présenté l'orateur en termes choisis. M. de Keyser, a-t-il dit, n'est pas un inconnu, car il avait fait déjà d'autres conférences avant la guerre. Je le salue comme un vieil ami et comme fils de la glorieuse Belgique.

M. de Keyser a fait une vivante description du Maroc actuel, qu'il faut surtout considérer comme une région moderne européenne, créée au dévouement patriotique et à la vigilance du général Lyautey. Faisant allusion aux années de guerre, l'orateur rappelle l'énergie et le sang-froid du vaillant Résident au Maroc, aimé et respecté de toute son armée. Celle-ci, dit-il, a droit à toute notre admiration et à notre gratitude, car elle a fait héroïquement son devoir, malgré la pression allemande exercée dans cette colonie pendant la guerre. M. de Keyser montre le Marocain, travailleur intelligent, contrairement à certaines légendes; il nous fait voir les grandes villes pacifiées, en pleine activité, telles que Casablanca, Rabat, Marrakech, Fez, Taza, etc. L'administration qui fonctionne là-bas n'a rien de commun avec nos administrations bureaucratiques.

C'est une œuvre gigantesque accomplie en dix ans, créée au général Lyautey, qui a sa place glorieusement marquée dans l'histoire de France.

Cette remarquable causerie a été illustrée d'une série de belles projections qui donnaient plus de vie encore à la parole si éloquente du conférencier, vivement applaudi, et que le président a chaleureusement félicité et remercié.

## Au Ravitaillement

Tous les jours, aux Halles, VENTE LIBRE de Vin de Jurançon Brosses, Beurre frais 14.40, Beurre salé 16.00. Fromage Chester 9.00. Saumon 2.75. Corned-beef 2.00 et 2.50. Bœuf en boîte 2.10, Sardines 1.50.

VIS ROUGE, 1 fr. 75 le litre
Lundi 10 de 8 à 11 h., 15c jaunes et vertes; de 2 à 4 h., 15c jaunes et vertes.

VENTE DE CHAUSSURES, TISSUS, LINGERIE, BONNETERIE (Halles des Tuiles, rue de l'Alsacien)
Lundi 10 : 15c jaunes, de 4 à 6 h. — Mardi 11 : 15c jaunes, de 2 à 6 h. — Mercredi 12 : 15c jaunes, de 2 à 6 h. — Jeudi 13 : 15c jaunes, de 2 à 6 h. — Vendredi 14 : 15c jaunes, de 2 à 6 h.
Le magasin est ouvert tous les jours le matin de 8 à 11 h., et le soir de 2 à 6 h.

LES ALLOCATIONS AUX REFUGIES. — Le paiement de l'allocation aux réfugiés pour la période du 1er mars au 11 avril 1920 aura lieu lundi 10 mai (jour des Pâtes), rue de l'Hospice, dans l'ordre suivant : de 8 à 11 h. matin, 1 à 1.000; de 2 à 5 h. soir, 1001 à la fin. Les personnes qui ne se présenteront pas avec un bulletin de salaire remplir, ne pourront être payées.

AVIS AUX BOULANGERS. — Les boulangers qui ne sont pas encore le jeudi 6 mai pour la vérification des tickets de pain sont priés de retirer leur mandat le lundi 10 mai, bureau de la Boulangerie, Mairie, 3e étage, rue Neuve.

LANCEMENT D'UN NOUVEAU PONT, BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE. — Samedi a été lancé un nouveau pont sur le canal, à proximité du pont provisoire de la République.

Ce pont, de construction métallique, a été placé à droite de celui existant déjà et jeté à hauteur du trottoir. Ainsi, il ne gênera en rien la construction du pont-route définitif qu'on songera bien un jour à édifier.

En attendant, ce double pont rendra d'ineffaçables services à la circulation de cette artère principale du trafic entre les villes de Roubaix et Tourcoing, où tramways, voitures et piétons étaient forcés de perdre là un temps précieux.

UNE REUNION DE PROTESTATION DES DEBITANTS DE BOISSONS CONTRE LES IMPOTS D'EXCEPTION. — Les débitants de boissons, cafetiers, restaurateurs, hôteliers, de Roubaix et ses cantons, syndiqués ou non syndiqués, sont invités par le Syndicat des Débitants à assister, le vendredi 21 mai 1920, à 5 heures du soir, au meeting national de protestation contre les impôts d'exception, qui menacent leur vie commerciale.

L'OFFICE MUNICIPAL DE PLACEMENT nous prie d'insérer :

L'Office municipal de Placement gratuit dispose de nombreuses demandes d'ouvriers sans travail : ce sont surtout des manœuvres, magasiniers, chauffeurs d'usine, employés, surveillants, concierges, etc.

De même, un certain nombre d'ouvrières sans profession sentent désormais de trouver de l'occupation dans l'industrie.

Le directeur de l'Office fait un pressant appel aux employeurs qui, fort occupés, sont parfois gênés pour trouver, à bref délai, le personnel dont ils ont besoin.

L'Office étant relié au réseau (téléphone Mairie), il suffit d'un coup de téléphone pour obtenir rapidement satisfaction.

Actuellement, quelques places de mineurs sont vacantes pour Roubaix.

Bureau ouvert de 9 h. à midi et de 2 à 5 h., Mairie, salle Pierre-de-Roubaix.

UN GROUPE DE LECTEURS nous écrivent pour demander qu'à tout jamais le ravitaillement vende le plus d'articles possible; cela, disent-ils, est le point capital pour faire baisser les prix. Exemple : depuis quelques jours, une vente de tissus a lieu en ravitaillement. Certains marchands de tissus ont baissé certains articles de 1 fr. et 1 fr. 50.

L'UNION NATIONALE DES MUTILES ET REFORMES (Section de Roubaix) prendra part à la manifestation en l'honneur des Mères de famille nombreuses. Le cortège se formera à la gare (venue de la Petite-Vitesse) à 3 h. 45. Les mutilés qui ne pourraient suivre l'itinéraire assez plat, sont priés de se rendre à la Fontaine des Trois-Ponts (rond-point du boulevard de Paris) pour prendre le cortège au passage.

— Les délégués devant prendre part à l'assemblée générale de la Fédération des Associations de Mutilés du Nord, doivent être à Lille pour 2 heures, Hôtel Delecourt, rue de Tournai. L'assemblée est à 2 heures précises.

UN SOLDAT DISPARU. — Gaston Lutz, de Comines, soldat au 46e régiment d'infanterie, a disparu le 19 février 1915, à Beauséjour. M. Jules Lutz, demeurant 50, rue d'Alsace, à Roubaix, serait reconnaissant aux personnes qui pourraient fournir des renseignements sur la disparition de son fils.

L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA FEDERATION NATIONALE DES COMBATTANTS BELGES (Section de Roubaix et environs) a lieu aujourd'hui, dimanche 9 mai, à 2 h. 30, au local, Brasserie des Orphéonistes, 129, rue de la Gare. En voici l'ordre du jour :

Allocution du président. Rapport du trésorier. Rapport du secrétaire. Approbation des statuts. Compte-rendu du Congrès de Bruxelles. Renouvellement partiel de la Commission.

En raison de la réunion, il n'y aura pas de service du secrétariat le matin.

SUCCES DE ROUBAISIENS AUX EXAMENS. — M. Tétin Raoul, instituteur à Wattrelos, ancien élève du Conservatoire de musique de Roubaix, vient de passer avec succès l'examen du certificat d'aptitude à l'enseignement du chant et de la musique dans les écoles primaires supérieures et les écoles normales.

— Mlle Marcelle Leclerc, professeur de musique à l'Institution de Ségur, vient d'obtenir à Paris le certificat d'aptitude pédagogique à l'enseignement du chant et de la musique (degré supérieur). Ce brillant succès fait honneur au Conservatoire de Roubaix et à son distingué directeur, M. Roussel, à qui nous adressons nos bien vives félicitations, ainsi qu'à la lauréate, son ancienne élève.

HALLE FLIPO : En vente jambons choisis : beurre, 12.50, 13.50; recommandé, 14.50; vin rouge, 2.00; blanc, 2.50; fromages, grand choix Chester, Gruyère, Camembert, Tout Crème, Gouda, de 8 à 12.00 le kilo; Harengs, 2 fr. les 12. Margarine, 7.00; fromages à 0.65; cacao à 6 fr. 30821

DISTRIBUTION DE VETEMENTS USAGES AUX CHOMEURS. — Mercredi 12 mai sera continuée la distribution de vêtements usagés aux personnes munies de la carte de chômage et du livret de famille ou pièces d'identité.

Les chômeurs dont les cartes portent les numéros de 11.201 à 15.100 pourront se présenter rue Jean-Sans, 69, rue Pellart : le matin, de 9 à 11 heures, initiales A à G. Le soir, de 2 à 4 h., initiales H à Z.

NAUWELAERS, Ch.-Dentiste, 1, r. Lannoy. Prothèse dentaire. Remontage des pièces défectueuses ou cassées. Consultations gratuites. 621-4

ASSISTANCE AUX VIEILLARDS ET INCURABLES. — Les vieillards et incurables qui se présentent habituellement le deuxième jeudi de chaque mois pour toucher leur pension, seront, en raison de la fête de l'Ascension, priés le mercredi 12 mai, dans l'après-midi, dans l'ordre suivant : A à h., cartes jaunes (vieillards) ; à 4 h., cartes bleues (incurables).

VACCINATION PUBLIQUE & GRATUITE. — Dimanche 9 mai, de 10 à 11 h., vaccination gratuite dans une salle située au deuxième étage de la Mairie (entrée vers la Chambre de Commerce).

Les personnes vaccinées au cours des précédentes séances, sont invitées à s'y présenter.

## CROIX

LES ETRANGERS doivent, conformément à la loi, se présenter à la Mairie (porte 31, avec la feuille d'immatriculation 3, photographie de face et sans chapeau, de date très récente, du format de 4 centimètres sur 5 centimètres.

FANFARE DE TROMPETTES « LA RENAISSANCE ». — La société de trompettes est maintenant réorganisée. Les musiciens qui désireraient en être le chef peuvent s'adresser au siège, chez M. G. Caby, rue Holden, jusqu'au 20 mai.

## WASQUEHAL

RAVITAILLEMENT POUR LE SECTEUR OU CAPREAU, à l'école maternelle, lundi 10, à 8 h., pour les 6 rations et au-dessus. A 9 h., pour les 5 rations. A 9 h. 30 pour les 4 rations. A 10 h. pour les 3 rations jusqu'au numéro 100. A 14 h. pour les 2 rations à partir du numéro 101. A 15 h. pour les 2 rations et à 15 h. 45 pour les 1 ration.

Au premier comptoir : 350 gr. de sucre en morceaux pour 1.25 par ration. 1 kil. de riz pour 1.25 aux 1, 2, 3 et 4 rations. 2 kil. de riz aux 5, 6, 7 et plus. 500 gr. de saindoux pour 4 fr. par ration.

Vente libre. — Beurre, à 14 fr. le kil. Margarine, 15 fr. la boîte de 3 kilos environ. Fromage, à 9.80 le kilo. Sardines à 1 fr. et 1.40 la boîte. Poivre à 1.15 la boîte. Bougies, à 0.65. Lait Nestlé à 2.50 la boîte. Extrait de bœuf à 2 fr. la boîte. Bœuf bouilli à 13.50 la boîte. Corned-beef à 2 fr. et 2.50 la boîte. Porc aux haricots à 1.85 la boîte. Bœuf rôti à 2.75 la boîte. Saumon, à 2.70 la boîte. Corned-beef haché à 2 fr. la boîte. Chicorée à 3 fr. le kilo. Phosphatine à 1.90 le kil. Cacao à 4 fr. le kilo. Haricots à 1.50 le kil. Lentilles à 1.50 le kil. Farine de pois, à 4.50 le kil.

Le mercredi 12, de 8 h. à 11 h. et de 14 à 19 heures, vente des articles ci-dessus de la vente libre.

## WATTRELOS

FIEVRE APHTEUSE. — Par arrêté préfectoral du 5 mai, la partie du territoire de Wattrelos comprise entre le chemin de fer Tourcoing-Sécurcon, de la carrière de Tilleul à la route du Mont-à-Leux, la route du Mont-à-Leux jusqu'à la place de Wattrelos par la Martinoire et les Ballons, la rue du Crétinier et la rue du Tilleul jusqu'à la barrière, est déclarée en état d'infection. La circulation des animaux d'espèces bovine, ovine, caprine et porcine est interdite dans le périmètre infecté, ainsi que celle des chiens non tenus en laisse.

Aucun animal ne peut être conduit aux foires et marchés ni vendu sans un laissez-passer délivré par le Maire.

RAVITAILLEMENT. — Lundi 3 mai, de 8 h. 45 à 11 h. 45, numéros 1 à 640.

## LANNOY

LE CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni vendredi soir, sous la présidence de M. Dujardin, maire.

Dommages de guerre. — Le Conseil décide de solliciter une avance sur les dommages de guerre, pour solder les travaux urgents exécutés pendant l'invasion ainsi qu'après la libération, et ceux à exécuter.

Le gaz. — On décide d'établir un avenant pour appliquer un prix unique pour le chauffage et l'éclairage.

Le prix de la viande. — Le nouveau tarif sera affiché dans chaque boucherie.

La Commission arbitrale des loyers. — L'assemblée va solliciter la création d'une Commission arbitrale des loyers pour le canton de Lannoy, et décide, en outre, le remboursement des pertes subies par la ville aux habitants pendant l'occupation.

La fête des Mères de famille nombreuse ne peut avoir lieu dimanche 9 mai, les décorations promises par la Préfecture n'étant pas arrivées. Cette fête aura lieu le dimanche suivant, si les organisateurs reçoivent à temps ces décorations.

Assistance aux femmes en couches. — Les demandes d'assistance et celles d'allocations journalières comme sœtins de famille sont adoptées.

LE TARIF DE LA VIANDE FRIGORIFIE — Le tarif provisoire de vente de la viande frigorifiée dans les communes du canton de Lannoy désignées ci-dessous : Lœrs, Lys, Lannoy, Hem, Toufflers, Bailly, Willems, Bailleul, Général, Tressin, Anstaing, Gruson et Forest, est fixé ainsi qu'il suit :

Viande à rôtir, le kil., sans os, 11 fr. 20; 1re catégorie, le kil., avec os, 9 fr.; 2e catégorie, le kilo avec os, 7.00; 3e catégorie, le kil. avec os, 5.60. Gras de bœuf frais, le kil., 7.60.

Dans aucune des catégories ci-dessus, la quantité d'os ne pourra dépasser 250 gr. au kilo de marchandise.

## FLERS

LE CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni samedi 8, de 10 h. 30 à 12 h. 45, sous la présidence de M. Lepers, maire.

La circulation des propagandistes. — Le Conseil autorise la circulation des propagandistes dans la commune. Spectacles. — Le Conseil décide qu'un supplément d'information sera nécessaire au cas d'autorisation des spectacles du mardi et du jeudi d'honneur.

Pompes du cimetière. — L'on décide de mettre la position de la pompe en adjudication.

Construction d'une [illegible]

— Le Conseil accorde un supplément d'indemnité pour le paiement d'une somme supplémentaire de 20.000 fr. en vue de la construction de cette Commission.

Bains-douches. — Le Conseil décide à l'unanimité d'abandon du projet d'exploitation des bains-douches. Il propose de demander au Gouvernement de prélever une partie des 30.000 fr. pour paiement des gros travaux entrepris.

Postes et Télégraphes. — Le Conseil informé à l'unanimité le projet de rattacher Flers au bureau de poste de Mons-en-Barœul. Il ne voit aucun avantage au changement proposé par M. le Directeur du service postal. Il demande que la commune reste rattachée avec Croix.

Contre les grèves. — Le Conseil, par 21 voix contre 1, émet le vœu suivant : qu'un projet de loi soit établi interdisant, avec les sanctions nécessaires, la grève dans les services publics exploités par l'Etat (Postes, Télégraphes, Chemins de fer, etc.).

Budget. — Le séance a été présidée par le Secrétaire, à huis-clos, du projet du budget primitif pour 1920.

FRATERNELLE DES ANCIENS COMBATTANTS. — Le dimanche 9 mai, à 16 heures, aux Bons, au café Merplant, la grande réunion des « Anciens Combattants » M. le commandant Robyn viendra développer le programme de cette association, avec tous les avantages qu'il procurera. Les anciens combattants sont instamment priés de se joindre à leurs nombreux camarades déjà inscrits, ainsi que des veuves de guerre, ascendants ou descendants, qui peuvent faire partie de la Fraternelle à titre de remplaçant. Une brillante tombola clôturera cette réunion. Un secrétaire sera en permanence à partir de 15 h. pour recevoir les adhésions.

## LEERS

LA FETE DES FAMILLES NOMBREUSES — Le cortège de la fête se formera aujourd'hui, à 3 heures, au Trieu de Carihem, dans l'ordre suivant :

1. Harmonie municipale; 2. Conseil municipal; 3. Section des Mutilés; 4. Ecole publique des filles; 5. Ecole libre des filles; 6. Ecole publique des garçons; 7. Gymnastique « Les Valeureux »; 8. Fraternelle des Combattants (section de Leers); 9., 10., 11. Sociétés de secours mutuels La Fraternelle, Saint-Antoine de Padoue, Saint-Jean-Baptiste; 12. Groupe des prisonniers civils.

Les associations d'anciens et anciennes élèves figureront avec leur école.

Les membres de toutes ces sociétés ne recevront pas d'invitation personnelle, mais sont priés de considérer les avis donnés comme convocations.

## HEM

ENCORE UN CYCLISTE EN DEFAUT. — Eugène Jovenceau, 30 ans, cultivateur, a été l'objet d'un procès-verbal pour avoir circulé en vélo sur le trottoir.

## ANNAPPES

LE CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni samedi 8 mai, à la Mairie, de 18 h. 45 à 23 h., sous la présidence de M. Desruelles, maire.

Un incident. — Aussitôt l'ouverture de la séance éclate un incident, à propos du ravitaillement en charbon. Plusieurs conseillers prennent part à une discussion assez violente. L'un d'eux va jusqu'à affirmer que certaines personnes ont été favorisées pour la distribution du combustible. M. le Maire dément aussitôt cette assertion.

Après l'explications, l'accord est rétabli de part et d'autre, et la séance continue.

Ravitaillement. — Le Conseil décide de laisser toute latitude à la Commission du ravitaillement pour fixer les prix et jours de vente des denrées.

Gaz. — Le Conseil rejette la démarche de la Compagnie du Gaz, tendant au paiement du gaz consommé pendant l'occupation par les Allemands, mais décide de supporter le prix des installations effectuées.

Ebouage. — Le service de l'enlèvement des immondices sera mis en adjudication pour 1920.

Cimetière. — Le projet de délimitation du nouveau cimetière a été adopté après discussion.

Budget. — Le Conseil a terminé la séance en discutant, à huis clos, le projet du budget primitif pour 1920.

FOREST

IL FAUT MENTIONNER SES NOM ET ADRESSE SUR LES VEHICULES. — Pour défaut des plaques réglementaires, M. Victor Anses, marchand de charbon à Lieu, a été l'objet d'un procès-verbal.

# TOURCOING

AUJOURD'HUI, DIMANCHE 9 MAI :

Cuisine d'épargne : de 9 h. 30 à 11 h. 30.

Maison des Œuvres : Secrétariat du Peuple : de 9 h. à 11 h., consultations gratuites; — Œuvre de Saint-François-Régis pour faciliter le mariage des [illegible]

Fête des Mères de famille nombreuse : Cortèges dans les divers quartiers.

Cours hippiques, à 2 h., au Bron-Pain.

Théâtre municipal : Matinée à 3 h.; soirée à 8 h. : « Le Chemineau ».

Maison des Œuvres : A 4 h., « Mademoiselle de la Seiglière ».

Concert public : Grand'Place, de 6 à 8 h., Musique municipale et « Crick-Sicka ».

Pharmacies de garde : MM. Pruvost, 30, rue de la Cloche; Declerck, 104, rue de Menin; Capelle, 153, rue du Tilleul.

## *En l'honneur des Mères de famille nombreuse*

### LE CONCERT DE LA GRAND'PLACE

C'est par erreur que nous avons annoncé que l' « Orphéon des Travailleurs » prenait part au concert qui a lieu ce soir, à 6 heures, Grand'Place.

Ce sont les « Crick-Sicka » que nous aurons le plaisir d'applaudir. Voici le programme qu'ils exécuteront : 1. Nuit d'Orient (Luigini); 2. Ode à Jeanne d'Arc, (E. Wambach); 3. Aux morts pour la patrie, (L. Rossor).

On nous prie de dire que le concert annoncé pour onze heures et demie du matin, n'aura pas lieu.

### AU PONT DE NEUVILLE

Le Comité du Pont-de-Neuville annonce la participation de la Société les « Sports Athlétiques » de Tourcoing, présidée par le champion de France course pédestre, M. Vermeulen, qui organisera une course de une heure.

Départ du Pont de Neuville à 15 heures. Itinéraire : rue de Gand, rue du Clocher, place des Phalempins, rue Fénelon, rue Auber, rue de la Malcense, rue du Vélodrome, rue de Gand.

### AUX HABITANTS DU QUARTIER DU SACRE-CŒUR

On nous adresse la communication suivante :

Aujourd'hui la France entière s'honore en fêtant les Mères de Famille.

Une auréole de gloire va descendre sur ces modestes femmes au cœur bien français qui donnèrent au pays leur trésor le plus précieux : leurs fils, et allèrent jusqu'au sacrifice suprême : l'immolation sur l'autel de la Patrie.

La reconnaissance pour celles-là sera gardée éternellement au cœur de tous les citoyens, et c'est pour cultiver et entretenir ce sentiment que ce jour a été choisi.

La pensée nationale réunissant dans un même élan toutes les volontés pour reconnaître leurs mérites, demeurera inoubliable, car, pour cette journée, le beau geste est venu de partout : Pouvoirs publics, clergé et toutes les classes de la société.

Les pères de famille et les enfants entoureront les mamans, leur disant combien elles sont aimées et admirées.

Toutes les maisons seront ornées du drapeau national et de guirlandes.

Faisons la Fête des Mères!

Personne ne voudra s'abstenir de cette marque de sympathie bien due, aux mères qui peuplèrent la France hier, et aux mères qui s'apprêtent à le faire demain.

Le drapeau flottera donc partout aujourd'hui. On fera bon accueil et on ouvrira largement la bourse aux gentilles et dévouées quêteuses qui parcourront les rues du quartier en vendant des insignes au profit des Familles Nombreuses!

### AUX PHALEMPINS

Le quartier des Phalempins fêtera aujourd'hui dimanche, la Journée des Mères de familles nombreuses. Des jeunes filles dévouées se rendront à domicile pour recevoir l'obole de tous. Qu'elles soient bien accueillies.

L'après-midi, à 2 h. 30, la musique « La Fraternelle » donnera un concert sur la place des Phalempins, pendant que la Société des Sports entraînera des amateurs. L' « Orphéon des Travailleurs » se fera entendre par quelques morceaux choisis. Le cortège parcourra les différentes rues du quartier, accompagné des quêteuses et vendeuses d'insignes.

Le Comité espère que les habitants des Phalempins ne resteront pas indifférents et qu'ils sauront par leur générosité, montrer qu'ils comprennent les sacrifices des grands Français morts pour la Patrie.

Ce sera aussi un hommage rendu aux vaillantes mères des familles nombreuses.

Que ceux qui ont peu donnent peu;

Que ceux qui ont beaucoup donnent beaucoup.

Mais que tous donnent de grand cœur.

Au programme de la fête des Phalempins, c'est l' « Orphéon Tourquennois » au lieu d' « Orphéon des Travailleurs » qui prêtera son concours.

Au groupe viendra s'ajouter notre excellente société de gymnastique « La Tourquennoise », qui donnera ses exercices durant le concert.

Le défilé du cortège commencera vers 8 h. 30, et suivra l'itinéraire suivant : Rues Houchard, de Menin, de la Latte, des Phalempins, Ingres, Russe, du Cymbale, de Gand, du Vélodrome, de la Malcense, de l'Amiral-Courbet, Dupuytren, Auber, de Gand, St-Blaise, Jean-Bart, de la Baille, Lafontaine, Montaigue, et dislocation place des Phalempins.

## *A la Chambre de Commerce de Tourcoing*

Compte-rendu analytique de la séance du 7 mai
Présidence de M. Louis Lorthiois, président

On nous communique :

### VENTES PUBLIQUES DE LAINES EN AUSTRALIE

La Chambre de Commerce a reçu de la « Wool Buyers Association », de Sydney, en réponse à un télégramme du 15 mars, une lettre affirmant que cette Association se trouvait tout à fait d'accord avec l'opinion émise par la commerce français.

D'après les derniers renseignements reçus, il y a tout lieu d'espérer que les ventes publiques reprendront dans quelques jours, mais il faut ajouter que la quantité des laines offertes en vente sera limitée par le Comité des éleveurs et des courtiers afin d'éviter une trop grande hausse dans les cours.

### L'ELEVAGE DU MOUTON EN FRANCE ET DANS LES COLONIES

La Chambre de Commerce, reprenant les études de cette importante question, faites par elle antérieurement, a chargé une commission spéciale de se mettre en rapport avec le Ministère du Commerce et le Ministère des Colonies, afin d'entrer dans la voie d'une réalisation pratique de l'élevage du mouton en France, dans nos colonies, et principalement au Maroc.

La Commission fera également appel à la collaboration des groupements laitiers de la région.

### LA QUESTION MONETAIRE

La Chambre de Commerce forme le vœu que le Gouvernement, avant d'émettre une nouvelle monnaie, décrète que les « Bons de la Trésorerie aux Armées » soient cours dans toute la France.

Elle exprime en outre le vœu que le Gouvernement, au lieu de créer une nouvelle monnaie de papier, fasse frapper une monnaie divisionnaire en un métal moins précieux que l'argent et le bronze.

### LE CANAL DE TOURCOING

La Chambre de Commerce émet le vœu que la Direction départementale de la navigation fasse toute diligence pour mettre à bref délai en état d'exploitation la partie du canal de Tourcoing depuis le point extrême Croix-Barbu à la ligne d'interception en aval rue du Fort et du quai de Charbonnage jusqu'à et y compris le Pont Hydraulique au Boulevard de Lyon, de façon à rendre l'embranchement de Tourcoing navigable sur toute son étendue.

### UNION CIVIQUE

La Chambre de Commerce prend connaissance de l'organisation de l'Union Civique fondée à Paris et à Lyon et décide de s'abocher avec le Comité régional qui vient de se fonder à Lille.

### BOURSE DE COMMERCE

La Chambre de Commerce décide de rétablir la Bourse de Commerce à partir du lundi 17 courant, aux heures habituelles d'avant-guerre, soit de 14 à 17 heures.

### ECOLE INDUSTRIELLE

Soucieuse d'unir les efforts des différents organes d'enseignement (technique et professionnel) la Chambre de Commerce décide la fusion des écoles de l'Institut Syndical de Commerce et d'Industrie avec l'Ecole de la rue du Chêne, sous le vocable « Ecole Industrielle ».

La Chambre de Commerce conserve le patronage et le contrôle de cette Ecole avec le concours efficace de tous les syndicats et groupements corporatifs de Tourcoing.

### COMITE DEPARTEMENTAL DES MUTILES

La Chambre de Commerce délègue M. Jules Deurmont-Prouvost pour la représenter dans ce Comité.

### ENERGIE ELECTRIQUE

La Chambre de Commerce renouvelle le vœu précédemment émis, à savoir que toutes les usines de Tourcoing qui se sont électrifiées, abonnés anciens ou nouveaux, soient régulièrement alimentées de toute la quantité de courant qui leur est nécessaire.

## *La médaille militaire posthume au caporal Dhallewin*

La médaille militaire a été accordée au titre posthume, au caporal Adhémar-Louis Dhallewin, du 305e régiment d'infanterie, qui trouva une mort glorieuse le 19 juillet 1918, à la Montagne de Paris (Aisne).

Cette belle distinction a été obtenue avec la citation ci-après, signée de Clemenceau, président du Conseil, ministre de la Guerre :

Dhallewin Adhémar-Louis, caporal d'élite d'une bravoure réputée, toujours au premier rang dans le moment difficile, après avoir donné, pendant toute la campagne, la valeur de son héroïsme, est glorieusement tombé pour la France, le 19 juillet 1918, à la Montagne de Paris (Aisne).

Il fut l'objet antérieurement de deux autres citations, dont une lui valut la Croix de guerre avec palme.

Première citation : Le colonel commandant l'infanterie de la 72e D. I. cite à l'ordre de la division : Dhallewin Adhémar-Louis, caporal au 305e R. I., volontaire pour le détachement d'élite, sert de modèle à son escouade par son courage et son sang-froid, faisant partie d'un coup de main. Pénétrant dans les lignes ennemies et a contribué à l'enlèvement de quatre prisonniers.

Deuxième citation : Dhallewyn Adhémar-Louis, caporal grenadier, d'une bravoure et d'un sang-froid remarquables; le 29 octobre 1917, en Champagne, a pris part à un coup de main, a pénétré jusqu'à la deuxième ligne allemande; posté à l'entrée d'un boyau, en a interdit l'accès à l'ennemi à coups de grenades; a réussi avec ses camarades à faire des prisonniers; a été blessé au cours de l'opération.

## *AU RAVITAILLEMENT*

VENTE DE VIN ROUGE (Conditionnement, place Sébastopol). — Le lundi 10 mai, 1 litre par personne pour 1.60. — Secteur 5 : cartes grises, numéros pairs de 8 à 9 h., impairs de 9 à 10 h.; cartes roses, numéros pairs de 10 à 11 h., impairs de 11 à 12 h. — Secteur 6 : cartes grises, numéros pairs de 2 à 3 h., impairs de 3 à 4 h.; cartes roses, numéros pairs de 4 à 5 h., impairs de 5 à 6 h.

AVOINE. — Il est rappelé aux propriétaires de chevaux et mulets, que les dernières inscriptions d'une distribution de 300 kil. environ d'avoine par cheval, seront reçues au Bureau commercial (Mairie), les lundi 10 courant lettres O-R; mardi 11, lettres S-T, et mercredi 12, lettres U-Z. Passé ces dates, il n'y aura plus d'inscriptions pour les retardataires.

LES RETRAITES OUVRIERES. — Les ouvriers des retraites ouvrières nés en avril, sont invités à se présenter, munis de leur carte annuelle, au Bureau des Retraites ouvrières, à l'Institut Social, rue de Tournai, 11, dans l'ordre indiqué ci-dessous, afin d'échanger la carte annuelle périmée qui est en leur possession, contre une nouvelle carte.

Les noms dont le nom commence par A., B., C., le 10 mai, de 8 h. 30 à midi; D. à Da, le 10 mai, de 2 à 5 h.; De à K., le 11 mai, de 8 h. 30 à midi; L. à Q., le 11 mai, de 2 à 5 h.; R., S., T., U., le 12 mai, de 8 h. 30 à midi; V. à Z., le 12 mai, de 2 à 5 heures.

AU BUREAU DES SECOURS. — Le Service des secours, rappelle aux intéressés (réfugiés et rapatriés) que les bulletins de maladies régulièrement signés, doivent être remis : lundi 10 et mardi 11 mai, au Bureau des Secours, à l'Institut Social, 11, rue de Tournai, dans l'ordre suivant :

Lundi 10 mai (nécessiteux n° 1 à 19.150). — Mardi 11 (réfugiés, le matin n° 1 à 1.750).

SERVICE DES DOMMAGES DE GUERRE. — La Mairie croit devoir rappeler aux ministrés qu'ils doivent, lorsqu'ils ont passé devant la Commission cantonale siégeant, 5, place Notre-Dame, réclamer à cette Commission les procès-verbaux de conciliation concernant les décisions prises au sujet de leur demande d'indemnité pour dommages de guerre.

Un service spécial a été créé à la Mairie (Salle des Fêtes), pour l'envoi de ces extraits à M. le Préfet du Nord.

De l'examen des opérations de transmission, il semble ressortir que de nombreux ministrés n'ont pas encore retiré des Commissions cantonales les extraits les concernant. Il est de leur intérêt de le faire au plus tôt.

A L'ECOLE DES MUTILES DE TOURCOING. — Les places vacantes. — Menuiserie, ébénisterie, modèlerie, tournage, 4; mécanique, ajustage, forge, tournage, 3; ferblanterie, tôlerie, zinguerie, 4; bourrellerie, sellerie, 3; maroquinerie, arts décoratifs, 5; horticulture, apiculture, 8; conduite des tracteurs agricoles, 4; tailleurs, 6; vannerie, 6; chaisierie, 5; industries textiles, 8.

LES OBSEQUES D'UN RECEVEUR D'OCTROI EN RETRAITE. — Hier matin ont eu lieu en l'église Saint-Eloi (Blanc-Seau), les funérailles de M. Augustin Debrabant, receveur d'octroi en retraite. Une foule nombreuse, parmi laquelle on remarquait des délégations des retraités et du personnel de l'octroi, de la police, des divers services municipaux; MM. Leclercq, contrôleur; Magnier, chef de poste, et des employés des contributions indirectes, de l'octroi de Roubaix; MM. Six, Delombaerde, conseillers municipaux du quartier, etc., assistaient à la cérémonie.

Au cimetière, M. Debal, sous-brigadier, président de la Section du Personnel de l'Octroi, a fait un délicat éloge du regretté défunt.

LA RENAISSANCE INDUSTRIELLE. — La Fature de coton Eugène Loridant et fils, à Tourcoing, a été ramise en marche le 6 mai.

LES VOLS A L'USINE. — Un ouvrier teinturier, Henri Letenne, 17 ans, domicilié à Dottignies (Belgique), au service du Crombion, a été arrêté par M. Gaiun, commissaire de police du 1er arrondissement, pour un vol de coton au préjudice de M. Vanoutryve, industriel, son patron.

CYCLISTES EN DEFAUT. — Pour avoir circulé en bicyclette dans le Square de l'Hôtel de Ville, des contraventions ont été infligées à Albert Sint, 15 ans, employé à Tourcoing, rue de Châteauvillon, 7; Charles Monton, 21 ans, employé à Roubaix, rue Parmentier, 13; Henri Smet, 40 ans, négociant à Tourcoing, rue du Rhin, 22.

INFRACTION A LA POLICE DES CABARETS. — Un délinquant, M. J.-B. Castelain, 60, rue du Moulin-Fanon, a fait l'objet d'une contravention pour avoir servi à boire à des clients dans une pièce autre que celle de l'estaminet accessible au public, et pour avoir occupé à son service une jeune fille, Marthe Debonnet, 19 ans, non munie du certificat de bonnes vie et mœurs. Cette dernière sera prochainement poursuivie pour s'être mise en service sans le dit certificat.

UN DOIGT DECHIRE. — A l'usine Vancutsem et Cie, boulevard Descat, une bobineuse, Mlle Louise Lefebvre, 17 ans, domiciliée à Roubaix, 41, rue Archimède, a eu le majeur droit déchiré en remettant la courroie sur le tambour de son métier. M. le docteur Vanner a constaté à une incapacité de travail de trois semaines.

BLESSE A L'OUTIL. — Un ouvrier électricien, M. Théophile Mines, 16 ans, domicilié à Mouvaux, 235, rue de la Marlière, s'est coupé l'articulaire droit, en retirant des têtes de vis. M. le docteur Defoeux a dû fermer la plaie par plusieurs sutures. L'incapacité de travail sera de vingt jours.

TOILETTES PRINTANIERES : Voyez le joli choix de la maison Poupet, 7 et 9, rue St-Jacques. Costumes tailleur, Robes, Blouses, Bas de pluie, etc. Prix avantageux. 30197

RENVERSE PAR UN CYCLISTE. —